

N°DEC-2023-159

DÉCISION DU MAIRE

AUTORISATION DE SOLLICITER UNE SUBVENTION AUPRÈS DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL-DE-MARNE POUR LA MISE EN PLACE DU PROJET DE CONSEIL D'ENFANTS DES ACCUEILS DE LOISIRS MUNICIPAUX

Le Maire de BONNEUIL-SUR-MARNE,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2021-01-04 du Conseil Municipal du 24 janvier 2021 modifiée, accordant pour la durée du mandat, délégation au Maire et autorisant l'application des dispositions des articles L.2122-17 à L.2122-22 du code général des collectivités territoriales ;

VU la convention n°202300368d'objectifs et de financement relative aux Fonds publics et territoires, axe 3 : « Engagement et participation des enfants et des jeunes » ;

D É C I D E

Article 1^{er} : Il est confirmé le projet de mise en place d'un conseil d'enfants des accueils de loisirs municipaux.

Article 2 : Le plan de financement de l'opération est prévu de s'équilibrer comme suit :

1°) Dépenses :

Frais de personnel : 13 000 €

Achats de matériel : 500 €

Transports : 300 €

TOTAL : 13 800 €

2°) Recettes :

Subvention espérée de la CAF : 6 800 €

Autofinancement : 7 000 €

TOTAL : 13 800 €

Article 3 : Il est sollicité à cette fin une subvention de la Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, au titre du dispositif des Fonds publics et territoires, axe 3 : « Engagement et participation des enfants et des jeunes ».

Monsieur le Maire, ou son représentant, est autorisé à signer la convention de financement qui en découlera, le cas échéant, ainsi que toutes les pièces pouvant s'y rapporter.

Article 4 : Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Fait à BONNEUIL-SUR-MARNE, le 11 août 2023.

Pour le Maire par délégation,
la 1ère Adjointe au Maire

Virginie DOUET-


Le Maire,
Denis ÖZTORUN



Certifié exécutoire par le Maire,
Compte tenu de sa transmission en Préfecture le 17 AOUT 2023
Et de sa publication le 17 AOUT 2023

Pour le Maire et par délégation :
La Directrice Générale des Services
Nathalie BOURGEOIS
